

Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 09 septembre 2026
Délibération n°59-09092026

OBJET : Mise en place d'une location de lave-linge au bénéfice de la commune de Renazé

Monsieur Jean-Eudes GAUBERT, Vice-président délégué à la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, rappelle aux membres du Conseil d'administration que les agents d'entretien des locaux de Renazé intervenant pour le local d'urgence disposent habituellement d'un lave-linge dédié au lavage des serpillères utilisées dans le cadre de leurs missions.

Le lave-linge mis à disposition par la commune étant actuellement hors d'usage, les agents sollicitent la possibilité d'utiliser le lave-linge du CIAS afin d'assurer le lavage des serpillères de leur service, à raison d'une utilisation par semaine.

Après renseignement pris auprès d'une laverie située à Craon, le coût d'utilisation d'une machine d'une capacité de 7 kg s'élève à 5 euros par lavage, lessive comprise.

Il est ainsi proposé de fixer à 5 euros par utilisation le coût de la mise à disposition du lave-linge du CIAS pour les besoins du local d'urgence de Renazé.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à la majorité, décide de :

→ **VALIDER** la mise à disposition ponctuelle du lave-linge du CIAS pour les besoins du local d'urgence de Renazé ;

→ **FIXER** à 5 euros par lavage, lessive comprise, le coût de cette utilisation ;

→ **AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Nombre de membres en exercice :28

Nombre de suffrages exprimés :25

Vote :

POUR :22

CONTRE :00

ABSTENTION :03

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME

CRAON, le 09 septembre 2026

Le Président

Christophe LANGOUET

Christophe LANGOUET**Président**



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 09 septembre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 04 septembre 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Présidence de M LANGOUET Christophe,

PRESENTS :

- BEDOUET Bernard,
- BREHIN Colette,
- BROSSARD Christine,
- COUËFFÉ Dominique,
- DAMOUR Anne-Marie,
- DEMENAIIS Marie-Hélène,
- EVAIN Christelle,
- FERRAND Héliéna,
- GADBIN Geneviève,
- GARBE Pascale,
- GAUBERT Jean-Eudes,
- GOHIER Odile,
- GOHIER Hélène,
- JOUFFLINEAU Chantal,
- LANGOUET Christophe,
- LE GUENNEC Aurélie,
- LUZU Ludovic,
- MANCEAU Laurence,
- MARTIN-FERRÉ Nadine,
- RESTIF Vincent,
- TESSIER Jean-Pierre,
- TISON Hervé,
- VANDEWINKEL Laurence

EXCUSÉS :

- Mme MAHIER Aurélie,
- GERARD Jean-François,
- KULIK Marie-Gabrielle
- ROGER-COUSIN Priscilla donne pouvoir à Mme Manceau Laurence
- GUIARD Philippe donne pouvoir à M RESTIF Vincent